



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

Agence canadienne de développement international

2013-2014

Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable Julian Fantino, C.P., député
Ministre de la Coopération internationale

Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Gatineau (Québec)
K1A 0G4
Tél.: (819) 997-5006
Sans frais : 1-800-230-6349
Télécopieur : (819) 953-6088
(Pour les malentendants et les personnes atteintes
de troubles de la parole (ATS) seulement: (819) 953-5023
Sans frais pour les malentendants et les personnes atteintes
de troubles de la parole (ATS) seulement : 1-800-331-5018)
Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Canada 

Table des matières

Message du ministre	1
Section I : Aperçu de l'Agence.....	3
Raison d'être	3
Responsabilités.....	3
Résultat stratégique et l'architecture d'alignement des programmes	4
Priorités organisationnelles	5
Analyse du risque.....	11
Sommaire – Planification.....	14
Profil des dépenses.....	15
Budget des dépenses par crédit voté.....	16
Contribution de l'ACDI à la Stratégie fédérale de développement durable	17
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique	18
Résultat stratégique	18
Programme : États fragiles et collectivités touchées par des crises	18
Points saillants de la planification.....	19
Programme : Pays à faible revenu	22
Points saillants de la planification.....	23
Programme : Pays à revenu intermédiaire	25
Points saillants de la planification.....	26
Programme : Engagement à l'échelle mondiale et politiques stratégiques.....	28
Points saillants de la planification.....	29
Programme : Engagement des Canadiens à l'égard du développement ..	32
Points saillants de la planification.....	33
Programme : Services internes	35
Points saillants de la planification.....	35
Section III : Renseignements supplémentaires	37
Principales données financières.....	37
États financiers prospectifs	37
Liste des tableaux supplémentaires	38
Dépenses fiscales et rapport d'évaluation.....	38
Section IV : Autres sujets d'intérêt.....	39
Coordonnées de l'organisation.....	39

Message du ministre

Les investissements du Canada en matière de développement international jouent un rôle vital pour ce qui est d'améliorer la vie des personnes qui en ont le plus besoin dans le monde. Ils sont une expression concrète des valeurs canadiennes et un outil essentiel à la sécurité et la prospérité à long terme au Canada.



En 2013-2014, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) continuera d'obtenir des résultats en lien avec ses trois priorités thématiques, à savoir accroître la sécurité alimentaire, assurer l'avenir des enfants et des jeunes, et favoriser une croissance économique durable. Ce faisant, elle accordera plus d'importance au développement pris en charge par le secteur privé et à l'innovation, afin de réduire la pauvreté.

Les pays en développement disposent d'une abondance de ressources naturelles qui peuvent être exploitées en vue de créer des emplois et de permettre aux gouvernements d'obtenir les revenus dont ils ont besoin pour offrir des services essentiels. Le lancement, par notre gouvernement, de l'Institut canadien international pour les industries extractives et le développement aidera les pays en développement à gérer et à administrer leurs ressources naturelles de manière responsable et à s'assurer que leurs populations profitent des bienfaits de ces ressources. Cette initiative s'inscrit dans l'engagement qu'a pris notre gouvernement de briser le cycle de la pauvreté dans les pays en développement, en créant les conditions requises et en offrant les outils nécessaires à une croissance économique durable.

Prenant appui sur les progrès enregistrés depuis un an dans le cadre de l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants mise de l'avant par le Canada, l'ACDI continuera à sauver la vie de mères et d'enfants en formant des infirmières et des sages-femmes, en améliorant l'accès aux cliniques médicales et en offrant des services de planification familiale.

Notre gouvernement maintiendra son leadership dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, dans le cadre de son apport au Mouvement de renforcement de la nutrition, dans le but de lutter contre la malnutrition mondiale qui cause, chaque année, 2,6 millions de décès évitables chez les enfants.

Pendant tout ce temps, la capacité du gouvernement du Canada de réagir aux crises humanitaires dans le monde demeure solide. Les populations qui sont touchées par un conflit ou une catastrophe naturelle bénéficieront de l'aide du Canada, laquelle sera acheminée de manière

efficace et en temps voulu, comme en témoigne notre réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle dans la région du Sahel et à la situation humanitaire en Syrie.

Ces activités, ainsi que d'autres initiatives, sont décrites dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 de l'Agence, qu'il me fait plaisir de soumettre au Parlement.

Section I : Aperçu de l'Agence

Raison d'être

Le mandat de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est de gérer l'aide internationale du Canada de façon efficace et responsable en vue d'obtenir des résultats de développement durables et significatifs, et de s'engager dans l'élaboration de politiques au Canada et sur la scène internationale afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs au chapitre du développement. Le ministre de la Coopération internationale est responsable de cet organisme.

La mission de l'ACDI est de diriger l'effort international du Canada pour aider les populations qui vivent dans la pauvreté.

Le Canada reconnaît que la réalisation de progrès significatifs sur le plan économique, social, et démocratique dans les pays en développement assurera une réduction durable de la pauvreté pour des milliards de personnes dans les pays bénéficiaires, augmentera la prospérité et la sécurité à long terme des Canadiens, et contribuera à bâtir un monde meilleur et plus sûr.

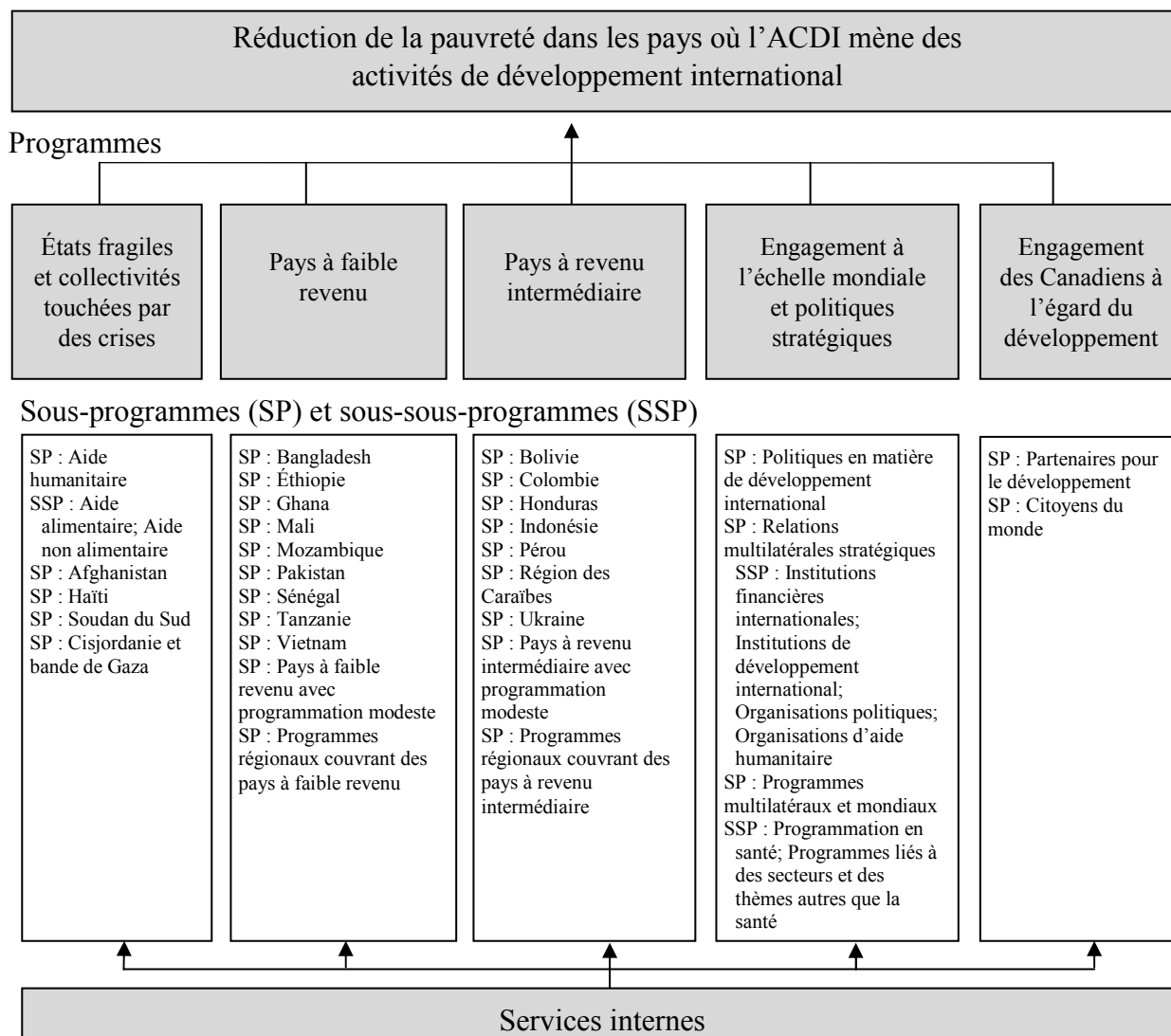
Responsabilités

L'ACDI est l'organisme gouvernemental responsable du programme et de la politique d'aide au développement du Canada. Les décrets C.P. 1968-923 du 8 mai 1968 et P.C. 1968-1760 du 12 septembre 1968 désignent l'ACDI comme ministère aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les pouvoirs en ce qui concerne les programmes de l'ACDI et les questions connexes sont définis dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*¹ et dans les crédits annuels.

¹ Le texte de la loi est disponible à : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-22/index.html>.

Résultat stratégique et l'architecture d'alignement des programmes

Résultat stratégique



Selon la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*² entrée en vigueur le 28 juin 2008, les dépenses à déclarer au Parlement comme aide au développement officielle doivent contribuer à la réduction de la pauvreté, tenir compte du point de vue des pauvres, et respecter les normes internationales en matière de droits de la personne. Le résultat stratégique visé par l'ACDI va dans l'esprit de la Loi.

² Le texte de la loi est disponible à : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/O-2.8/TexteComple.html>.

Priorités organisationnelles

La réduction de la pauvreté dans le monde contribue à éliminer la souffrance, à améliorer la qualité de vie et à encourager les gens à créer un avenir plus prometteur pour eux et pour leur famille. L'aide au développement est une façon de bâtir des sociétés libres et plus ouvertes et d'accroître la prospérité et la sécurité du Canada. Elle est également une expression des valeurs canadiennes et un exemple de compassion envers les gens partout dans le monde.

Le Canada s'est engagé à s'attaquer aux défis complexes que pose le développement international. Par exemple, l'ACDI participe à l'amélioration de la nutrition et de la production agricole par l'intermédiaire de ses initiatives visant à accroître la sécurité alimentaire. L'ACDI œuvre pour améliorer la santé des mères et des enfants, élargir l'accès à une éducation de base de qualité et offrir aux enfants et aux jeunes un environnement sécuritaire. L'ACDI encourage la croissance économique durable en façonnant les bases politiques et juridiques qui contribuent à la croissance des entreprises, en appuyant les petites et moyennes entreprises et en fournissant la formation professionnelle qui aidera les gens à obtenir des emplois, de façon à aider les pays en développement et leurs habitants à se sortir de la pauvreté. L'ACDI contribue également à alléger la souffrance en temps de crise en assurant une aide humanitaire.

Au cours de la prochaine année, l'ACDI continuera d'améliorer le sort des gens aux quatre coins du globe et de faire en sorte que les Canadiens soient fiers de l'aide au développement que le Canada apporte en s'assurant que ses politiques et programmes sont efficaces, responsables, novateurs et visibles. L'ACDI continuera de faire preuve de leadership et de promouvoir un monde plus prospère, sûr et démocratique. À cette fin, l'ACDI cherchera à maximiser ses résultats, notamment en nouant des partenariats avec le secteur privé, la société civile et des organisations internationales, tout en maintenant son engagement envers la transparence. Dans chacune de ses initiatives, l'ACDI intégrera la promotion de la gouvernance, l'égalité entre les sexes et la viabilité de l'environnement, des thèmes chers à tous les Canadiens.

De concert avec d'autres ministères, l'ACDI restera à la poursuite de l'excellence dans la fonction publique en réalisant de nouvelles économies dans le mode de remise des subventions et des contributions. Par l'amélioration continue de ses processus, notamment leur simplification et leur rationalisation, l'ACDI fera en sorte que ses partenaires canadiens pourront travailler plus facilement avec elle. L'Agence utilisera de plus en plus de nouvelles technologies dans le cadre de ses opérations à mesure qu'elle augmentera la proportion de ses activités sur le terrain. L'ACDI continuera de traiter directement avec les partenaires locaux afin de constater les résultats de l'aide canadienne au développement et d'améliorer la reddition de comptes aux Canadiens, en conformité avec l'Initiative du Canada pour un gouvernement ouvert.

Priorité	Type ³	Résultat stratégique
Favoriser une croissance économique durable	Permanente	Réduction de la pauvreté dans les pays où l'ACDI mène des activités de développement international
Description		
<p>Pourquoi est-ce une priorité?</p> <p>Une croissance économique durable favorise la création d'emplois, l'augmentation des revenus et la production de recettes publiques, des facteurs qui contribuent tous à réduire la pauvreté.</p> <p>Plans pour donner suite à la priorité</p> <p>La Stratégie sur la croissance économique durable de l'ACDI vise avant tout à établir des assises économiques, à favoriser la croissance des entreprises et à investir dans le capital humain. C'est notamment grâce à des programmes d'amélioration de la gestion des ressources naturelles, de développement du secteur privé et d'amélioration des compétences des gens qu'il sera possible d'atteindre les objectifs de cette stratégie.</p> <p>La mise en valeur du secteur extractif constitue une occasion de croissance importante dans de nombreux pays en développement et peut grandement contribuer à réduire la pauvreté si elle est bien gérée. Le Canada possède de grandes connaissances en matière de gouvernance et de gestion du secteur extractif. L'Institut canadien international pour les industries extractives et le développement (ICIED), récemment créé, aidera les gouvernements partenaires à renforcer leur capacité à gérer leurs ressources naturelles et à en tirer parti, et à permettre au secteur extractif de développer plus facilement les marchés locaux, régionaux et nationaux. L'Institut s'efforcera notamment d'améliorer la réglementation, les lois, les moyens de consultation et de négociation, la transparence et la surveillance démocratique.</p> <p>L'ACDI encouragera l'entrepreneuriat et l'innovation et tirera parti de la contribution du secteur privé afin de trouver des solutions novatrices à des problèmes de développement persistants. L'Agence facilitera également l'accès aux marchés et au financement afin d'aider les pays en développement à accroître leurs échanges commerciaux et leurs relations au chapitre des</p>		

³ Les différents types de priorités sont les suivants : priorité **déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé par le rapport; priorité **permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé par le rapport; priorité **nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé par le RPP ou le RMR.

investissements, et à intégrer le marché mondial.

Les gens sont au cœur de la croissance économique durable et l'ACDI, de concert avec ses partenaires, s'efforcera d'améliorer les compétences et les connaissances des travailleurs et des entrepreneurs afin d'assurer la prospérité économique des pays en développement. Pour y parvenir, l'ACDI augmentera notamment son appui aux systèmes nationaux (institutions, débouchés commerciaux, compétences, réseaux et droits) qui permettent aux femmes de participer pleinement à l'économie.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Assurer l'avenir des enfants et des jeunes	Permanente	Réduction de la pauvreté dans les pays où l'ACDI mène des activités de développement international
Description		
<p>Pourquoi est-ce une priorité?</p> <p>La grande majorité de la population mondiale âgée de moins de 25 ans vit dans des pays en développement. Investir dans l'avenir de ces personnes permettra de faire en sorte que la prochaine génération puisse tirer parti des progrès réalisés en matière de développement international.</p> <p>Plans pour donner suite à la priorité</p> <p>Assurer un environnement sûr dans lequel les enfants et les jeunes pourront apprendre et devenir des membres sains et productifs de la société constitue l'une des pierres angulaires des programmes de l'ACDI. La stratégie de l'ACDI visant à assurer l'avenir des enfants et des jeunes met l'accent sur la survie des enfants, notamment grâce à la santé des mères, à l'accès à un enseignement de qualité et à la sécurité des enfants et des jeunes.</p> <p>Même si les taux de mortalité maternelle et juvénile ont chuté respectivement de près de 50 % et 40 % depuis 1990, les améliorations enregistrées en ce qui a trait à la santé des femmes et des enfants ont été inégales, les progrès les plus lents ayant été observés sur le continent africain. Aujourd'hui, 287 000 femmes meurent encore durant la grossesse ou l'accouchement de problèmes de santé évitables et 6,9 millions d'enfants meurent encore avant d'atteindre l'âge de</p>		

cinq ans.

Le Canada a fait preuve de leadership dans ce domaine dans le cadre de l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, de la Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant, établie sous les auspices du secrétaire général des Nations Unies, et de la Commission de l'information et de la responsabilisation des Nations Unies en matière de santé de la femme et de l'enfant, conjointement présidée par le premier ministre Harper et le président de la Tanzanie, Jakaya Kikwete. L'ACDI continuera d'exercer ce leadership pour s'assurer que la survie des mères et des enfants demeure une priorité majeure de développement. Ainsi, l'ACDI travaillera avec les pays en développement, les organismes onusiens, la société civile et d'autres partenaires pour traduire de façon concrète son engagement de 1,1 milliard de dollars à l'égard de l'Initiative de Muskoka. Pour ce faire, ses programmes en Afghanistan, au Bangladesh, en Éthiopie, en Haïti, au Malawi, au Mali, au Mozambique, au Nigéria, au Soudan du Sud et en Tanzanie mettront l'accent sur le renforcement des systèmes de santé de ces pays, la réduction du fardeau des maladies et l'amélioration de la nutrition.

Des progrès ont été réalisés à l'échelle mondiale ces dix dernières années relativement à l'inscription à l'école primaire et à l'égalité entre les sexes dans l'éducation. Il n'en reste pas moins que 61 millions d'enfants (particulièrement les filles marginalisées) ne sont pas scolarisés et que la majorité d'entre eux se trouvent en Afrique subsaharienne et dans les régions touchées par des conflits. Afin d'accélérer le rythme de ces progrès, l'ACDI continuera d'encourager l'accès à une éducation de qualité, en particulier pour les filles, et à des occasions d'apprentissage pertinentes pour les jeunes.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Accroître la sécurité alimentaire	Permanente	Réduction de la pauvreté dans les pays où l'ACDI mène des activités de développement international
Description		
<p>Pourquoi est-ce une priorité?</p> <p>Assurer l'accès à des aliments sains et nutritifs constitue l'un des moyens les plus efficaces de réduire la pauvreté dans les pays en développement.</p>		

Plans pour donner suite à la priorité

La lutte contre la faim dans le monde a été efficace pendant la majeure partie des 20 dernières années, mais s'est essouffée depuis la crise des prix des aliments en 2007-2008. On estime que quelque 870 millions de personnes continuent de souffrir de malnutrition chronique.

La Stratégie sur la sécurité alimentaire de l'ACDI prévoit une approche globale afin de répondre aux besoins alimentaires immédiats des segments les plus pauvres et les plus désavantagés de la population des pays partenaires et de trouver des solutions durables au problème de la sécurité alimentaire. Cette stratégie s'articule autour de trois axes : le développement agricole durable, l'aide alimentaire et la nutrition, et la recherche et le développement.

Au cours de la période de planification, l'ACDI travaillera à renforcer les liens entre la sécurité alimentaire et la croissance économique durable de façon à accroître les revenus des agriculteurs, de même que la production et la productivité agricoles des petits exploitants. L'Agence misera sur une approche durable et inclusive en matière de croissance et de prospérité qui ciblera les petits agriculteurs, et qui s'attardera particulièrement à l'autonomisation des agricultrices. L'ACDI continuera de participer à des initiatives ayant trait à la sécurité alimentaire internationale, comme la mise en œuvre des engagements du Canada dans le cadre de la Nouvelle Alliance du G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Cette initiative vise plus particulièrement à trouver des approches novatrices en vue de mobiliser les gouvernements nationaux et le secteur privé, de façon à accroître les investissements dans le développement agricole et à assurer une sécurité alimentaire durable.

L'ACDI augmentera le nombre d'interventions portant précisément sur la nutrition, intégrera la nutrition à d'autres programmes, et appuiera les plans et programmes de nutrition des pays partenaires. Le Canada poursuivra ses efforts visant à améliorer la coordination et la redevabilité des programmes de nutrition à l'échelle internationale en participant au Mouvement de renforcement de la nutrition. Le ministre de la Coopération internationale fait d'ailleurs partie du groupe responsable du Mouvement.

L'ACDI s'est engagée à offrir une aide alimentaire aux gens touchés par des crises, et a notamment présidé les négociations entourant la nouvelle Convention relative à l'assistance alimentaire, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. En vertu de cette nouvelle convention, le Canada s'engage à fournir une aide au chapitre des aliments nutritifs qui permettra de réinvestir dans les marchés locaux et de régler les problèmes de sécurité alimentaire à long terme.

Enfin, la recherche et développement restera un des piliers de la Stratégie de l'ACDI sur la sécurité alimentaire. L'Agence s'efforcera d'améliorer la coordination de la recherche agricole et

le partage des résultats. Une initiative majeure est le Fonds canadien de recherche sur la sécurité alimentaire internationale, qui appuie des projets portant sur l'accès à des aliments sains, nutritifs et en quantité suffisante dans le monde en développement. De telles initiatives contribueront à résoudre les problèmes de sécurité alimentaire qui affligent les populations vulnérables, en particulier les femmes. Le Fonds, qui privilégiera plus particulièrement les travaux portant sur les enjeux de sécurité alimentaire en Afrique, apportera un complément à deux initiatives mondiales que l'ACDI appuie : le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) et la Nouvelle Alliance du G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Fonds tentera également de mobiliser davantage les secteurs public, privé et à but non lucratif pour faciliter l'innovation et intensifier la recherche en vue d'améliorer de façon concrète la vie des gens qui souffrent d'insécurité alimentaire dans les pays en développement.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Parvenir à une gestion et une prestation efficace des programmes	Permanente	Réduction de la pauvreté dans les pays où l'ACDI mène des activités de développement international
Description		
<p>Pourquoi est-ce une priorité?</p> <p>L'ensemble de l'appareil gouvernemental s'efforce constamment d'améliorer sa façon de faire.</p> <p>Plans pour donner suite à la priorité</p> <p>En 2013-2014, l'ACDI parachèvera la mise en œuvre de son nouveau processus de programmation, qui normalise l'ensemble de ses procédures de programme en vue d'optimiser l'utilisation des ressources de fonctionnement et de mettre davantage l'accent sur l'atteinte de résultats de développement.</p> <p>L'ACDI continuera d'améliorer l'efficacité de la prestation de ses programmes, et ce, aussi bien à l'administration centrale que sur le terrain. Les opérations de l'ACDI seront améliorées de façon continue grâce à son processus de programmation rationalisé, normalisé et de plus en plus automatisé.</p> <p>L'ACDI continuera à mettre en œuvre son plan d'action pour la réduction du déficit. Elle fera</p>		

des économies et gagnera en efficacité en rationalisant ses processus et ses systèmes et en consolidant ses fonctions internes de gestion.

L'amélioration de la gestion des données par l'adoption de processus mieux adaptés et d'une automatisation accrue renforcera la transparence de l'ACDI, conformément à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide et à l'Initiative du Canada pour un gouvernement ouvert. Dans la foulée du Plan d'action de 2012 pour la réduction du déficit, l'ACDI élabore une stratégie de renouvellement de la main-d'œuvre. Celle-ci mettra l'accent sur la gestion du personnel dans le but d'atteindre l'excellence organisationnelle, et de s'assurer que les employés ont les compétences nécessaires afin de permettre la réalisation des priorités actuelles et futures.

Analyse du risque

Le Canada et d'autres donateurs et partenaires internationaux ont contribué de façon significative à la réduction de la pauvreté et l'amélioration générale du développement humain. Il reste néanmoins de nombreux défis à relever :

- Les pays en développement demeurent les acteurs clés de la croissance mondiale. Cependant, une incertitude économique persistante et une gestion financière et économique inadéquate gênent la reprise depuis la crise financière mondiale, et risquent d'entraver les progrès.
- Une reprise économique lente a aussi une incidence sur l'aide provenant d'autres donateurs. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit une stabilisation — peut-être même une baisse — des dépenses consacrées au développement dans un avenir immédiat. La plupart des pays du G8 et de l'Union européenne, dans leur ensemble, suivent une tendance à la baisse. L'enjeu consiste à déterminer des moyens d'employer les ressources limitées de la manière la plus efficace afin de maximiser les résultats de développement.
- Quelque 1,3 milliard de personnes vivent toujours avec moins de 1,25 \$ américain par jour. Même si le statut de 32 pays est passé de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire depuis 2000, il subsiste d'importantes iniquités dans la distribution des bénéfices économiques.
- Comme la population mondiale devrait dépasser le cap des neuf milliards d'habitants d'ici 2050, la capacité de répondre aux besoins alimentaires deviendra un important défi international.
- L'urbanisation rapide des pays en développement s'accompagne d'importants problèmes dans les villes, notamment l'exclusion sociale, la criminalité, des réseaux d'aqueduc et d'assainissement inadéquats, le chômage et des logements insalubres.

- Le tiers des pauvres de la planète, soit environ 400 millions de personnes, vivent dans des États fragiles. Selon le Brookings Institute, cette proportion dépassera les 50 % d'ici 2015⁴.
- Les pressions environnementales continueront de menacer les gains de développement.

Ces problèmes — qu'ils soient de nature politique, économique, sociale ou environnementale — peuvent avoir un impact sur l'efficacité des programmes et des politiques de l'ACDI, de même que sur la confiance des parties intéressées, y compris des pays partenaires et des Canadiens. L'ACDI évalue régulièrement les risques potentiels liés à ses environnements interne et externe pour les gérer de façon proactive et pour maximiser l'obtention de résultats de développement. L'ACDI a identifié quatre catégories de risques pour tout son programme d'aide au développement ainsi que pour chaque investissement :

- Les risques liés au développement susceptibles d'avoir un impact sur la capacité de l'ACDI à obtenir les résultats escomptés dans différents contextes;
- Les risques opérationnels susceptibles d'avoir un impact sur la capacité de l'ACDI à fonctionner de manière efficiente et efficace;
- Les risques financiers susceptibles d'avoir un impact sur la capacité de l'ACDI à gérer adéquatement les fonds publics;
- Les risques liés à la réputation susceptibles d'avoir un impact sur la confiance des intervenants en la capacité de l'ACDI à remplir son mandat.

À la lumière de son évaluation de ses environnements interne et externe, l'Agence met plus particulièrement l'accent sur les éléments suivants :

- Des améliorations au chapitre de la stabilité et de la croissance économiques dans les pays partenaires constituent un élément central de l'atteinte de progrès durables en vue d'obtenir des résultats de développement. C'est pourquoi l'Agence met la croissance économique durable au premier plan de ses efforts de développement. L'ACDI aide des pays partenaires à établir un climat d'investissement durable et à renforcer les capacités des institutions publiques, des entreprises, et des femmes et des hommes pour leur permettre d'accéder plus facilement à des possibilités.
- Le maintien de la confiance des Canadiens relativement à l'efficacité et à l'efficience de l'aide internationale en maximisant l'atteinte de résultats de développement grâce à des efforts ciblés, à une optimisation des ressources, à des stratégies de communication proactives et à la responsabilisation, comme en témoigne l'adhésion de l'ACDI à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.

⁴ <http://www.brookings.edu/research/opinions/2011/05/17-global-poverty-trends-chandy>

- La capacité de recruter et de conserver les personnes possédant les compétences adéquates pour mener à bien le mandat de l'ACDI.

Il est essentiel de veiller à ce que les fonds destinés aux divers programmes ne soient pas détournés ou mal gérés afin de garder la confiance des Canadiens. Il s'agit là d'une considération majeure dans toutes les décisions de l'ACDI. L'Agence utilise un outil d'évaluation du risque fiduciaire qui permet d'évaluer de façon uniforme et systématique les risques fiduciaires associés à un projet et à l'organisation qui reçoit les fonds. L'ACDI évalue chacun de ses investissements en fonction du mérite, des risques financiers et des risques liés au développement. De telles mesures contribuent à s'assurer que les investissements du Canada en matière de développement parviennent aux personnes et aux collectivités visées.

Sommaire – Planification

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
3 159 329	3 259 329	3 143 497	3 125 843

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
1 685	1 615	1 615

Tableau récapitulatif de la planification (en milliers de dollars)

Résultat stratégique	Programme	Dépenses réelles 2010– 2011	Dépenses réelles 2011– 2012	Dépenses projetées 2012– 2013	Dépenses prévues			Harmoni- sation avec les résultats du gouver- nement du Canada
					2013– 2014	2014– 2015	2015– 2016	
Réduction de la pauvreté dans les pays où l'ACDI mène des activités de développement international	États fragiles et collectivités touchées par des crises	953 007	788 201	708 193	690 680	689 846	684 154	Réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable
	Pays à faible revenu	893 636	873 387	929 669	917 574	803 200	799 280	
	Pays à revenu intermédiaire	319 836	297 084	342 169	337 885	317 034	318 907	
	Engagement à l'échelle mondiale et politique stratégique	1 106 774	1 578 608	1 270 195	955 136	978 073	982 118	
	Engagement du Canada pour le développement	250 644	282 322	290 055	267 942	268 590	254 079	
Sous-total		3 523 897	3 819 601	3 540 281	3 169 217	3 056 743	3 038 538	

Tableau récapitulatif pour les Services internes (en milliers de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues		
				2013–2014	2014–2015	2015–2016
Services internes	114 819	107 662	103 613	90 112	86 754	87 305
Sous-total	114 819	107 662	103 613	90 112	86 754	87 305

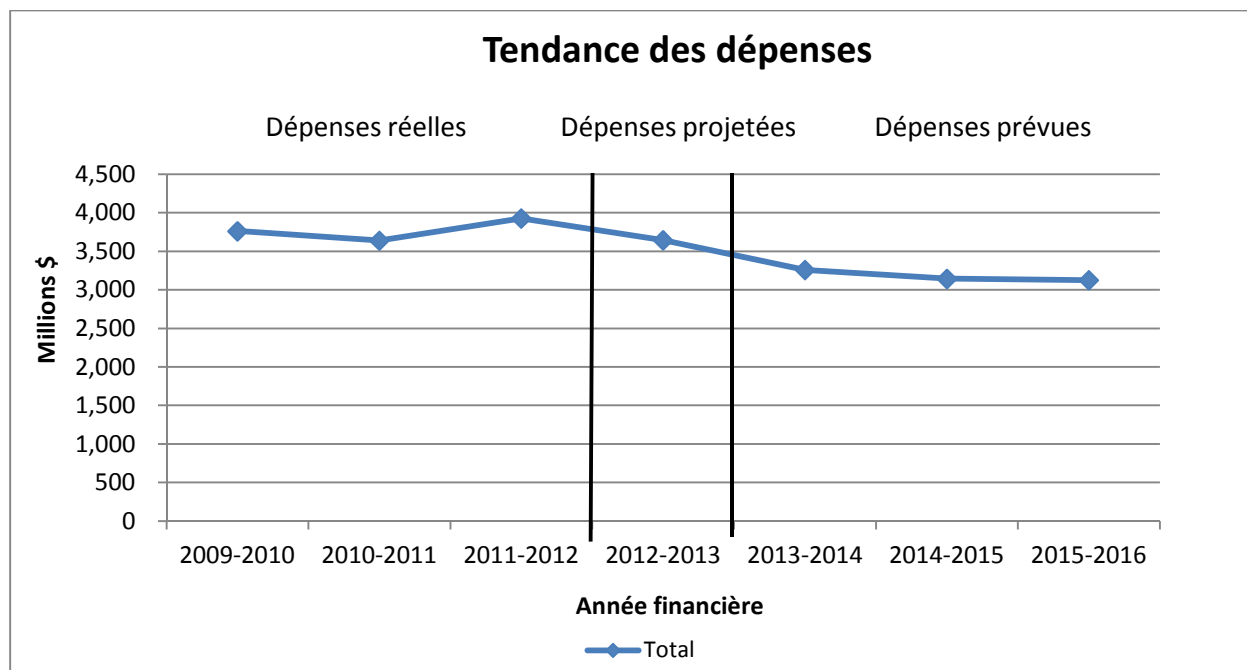
Sommaire de la planification – Total (en milliers de dollars)

Programmes et Services internes	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues		
				2013–2014	2014–2015	2015–2016
Total	3 638 716	3 927 264	3 643 895	3 259 329	3 143 497	3 125 843

Profil des dépenses

Le graphique qui suit illustre la tendance des dépenses de l'ACDI de 2009-2010 à 2015-2016.

Tendance des dépenses de l'Agence



Tel qu'indiqué ci-dessus, les dépenses réelles ont varié entre les exercices 2009-2010 et 2011-2012. Les dépenses ont été plus élevées en 2009-2010 qu'en 2010-2011 parce que le Canada a alors répondu à des crises humanitaires telles que le séisme à Haïti et les inondations au Pakistan. En 2011-2012, la hausse des dépenses est attribuable à la réponse du Canada à la crise alimentaire et nutritionnelle dans la région du Sahel, aux initiatives de financement accéléré pour la lutte contre les changements climatiques, à l'Initiative Pakistan-Canada de conversion de la dette en investissements dans le secteur de l'éducation et au Fonds d'aide aux victimes de la sécheresse en Afrique orientale.

En ce qui concerne l'exercice 2012-2013, les dépenses prévues représentent les dépenses budgétaires et législatives prévues, telles qu'elles sont présentées dans les documents budgétaires (Budget principal des dépenses et Budget supplémentaire des dépenses). Les dépenses prévues tiennent compte de la mise œuvre des mesures de réduction des coûts (152,7 millions de dollars) prévues dans le budget de 2012. Elles tiennent compte également d'une diminution du financement supplémentaire octroyé à l'ACDI pour compléter l'engagement de trois ans du Canada en ce qui a trait à l'Initiative de financement accéléré pour la lutte contre les changements climatiques. Ces réductions sont en partie contrebalancées par une hausse de 50 millions de dollars destinée au mécanisme de décaissement rapide des fonds du compte de crises, ce qui porte la valeur du compte à 100 millions de dollars. Ce mécanisme vise à permettre un accès rapide à des fonds supplémentaires afin de pouvoir réagir rapidement à des crises et à des désastres ailleurs dans le monde.

Les dépenses prévues pour les exercices allant de 2013-2014 à 2015-2016 tiennent compte des fonds déjà approuvés destinés à appuyer le résultat stratégique de l'Agence. La diminution des dépenses prévues comprend les réductions additionnelles destinées à la mise en œuvre des mesures de réduction des coûts prévues dans le budget de 2012, ainsi que la fin du financement supplémentaire destiné à l'Initiative de financement accéléré pour la lutte contre les changements climatiques en particulier.

Les dépenses prévues de l'ACDI demeureront relativement stables à compter de l'exercice 2014-2015, car l'Agence aura réalisé les économies prévues.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur les crédits organisationnels, veuillez consulter le Budget principal des dépenses 2013-2014 (<http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp>).

Contribution de l'ACDI à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) décrit l'engagement pris par le gouvernement du Canada pour améliorer la transparence de la prise de décisions environnementales en énonçant ses principaux objectifs et cibles environnementaux. Le gouvernement consultera le public en 2013-2014 au sujet du deuxième cycle de trois ans de la SFDD (2013-2016). Cette stratégie, qui devrait être parachevée en 2013-2014, sera présentée dans le cadre du rapport de rendement de fin d'année de l'exercice 2013-2014.

L'ACDI veille à ce que l'examen de ces résultats constitue une partie intégrale de ces processus de prise de décisions. Plus particulièrement, dans le cadre de l'Évaluation environnementale stratégique (EES), toute nouvelle politique et tout nouveau plan ou programme comprend une analyse de ses répercussions sur la réalisation des objectifs et des cibles de la SFDD. Les résultats des EES sont rendus publics lorsqu'une initiative est annoncée, pour témoigner de l'engagement pris par l'Agence à l'égard de l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD.

L'ACDI contribue au thème IV – Réduire l'empreinte environnementale – en commençant par le gouvernement, tel qu'indiqué par l'identificateur ci-dessous.



Thème IV:
Réduire l'empreinte environnementale – en
commençant par le gouvernement

Cette contribution est une composante du programme Services internes expliquée dans la section II.

De plus amples renseignements sur les activités de l'ACDI à l'appui du développement durable se trouvent dans la section II de ce document et aussi sur le site Web de l'ACDI <http://www.acdi-cida.gc.ca/RPP-renseignements-supp>. Pour obtenir plus de détails sur la Stratégie fédérale de développement durable, veuillez consulter le site <http://www.ec.gc.ca/dd-sd/Default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1>.

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

Réduction de la pauvreté dans les pays où l'ACDI mène des activités de développement international.

Programme : États fragiles et collectivités touchées par des crises

Description de programme

Les États fragiles et les collectivités touchées par des crises sont confrontés à des problèmes de développement particulièrement graves, lesquels sont amplifiés par des conflits, de l'instabilité, des crises provoquées par l'homme ou des catastrophes naturelles, et dont le contexte national et régional est complexe. Ces États ont des capacités institutionnelles insuffisantes et une gouvernance qui laisse à désirer, connaissent une instabilité politique et une violence persistante, ou vivent avec les conséquences d'un conflit passé. L'engagement du Canada est souvent pangouvernemental et fait l'objet d'un suivi étroit et de stratégies gouvernementales visibles. Ce programme comporte des mesures à court terme pour assurer la prestation de services humanitaires essentiels et en garantir l'accès aux populations touchées par la crise, en vue de réduire les vulnérabilités immédiates de la population. Elle comprend également des mesures à moyen et à long terme afin de créer des conditions qui mèneront à la croissance économique durable, d'établir les fondements d'une gouvernance efficace et d'appuyer la prestation de services de base. Cela exige une collaboration avec des partenaires qui ont les compétences et les capacités voulues pour acheminer l'aide dans des milieux à risque élevé.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
590 680	690 680	689 846	684 154

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2014–2015	2014–2015	2015–2016
155	149	149

Résultats escomptés de programme	Indicateurs de rendement
Meilleure réponse de l'aide humanitaire aux besoins immédiats des populations touchées par une crise	Pourcentage du financement accordé par rapport à celui demandé dans les appels globaux
Accès accru aux services de santé essentiels et à l'éducation pour les enfants (filles et garçons) et les jeunes vulnérables dans les collectivités touchées par une crise	Pourcentage des enfants de moins de cinq ans qui reçoivent des traitements appropriés et en temps opportun pour soigner le paludisme et autres maladies importantes
	Pourcentage d'enfants (filles et garçons) vulnérables ou touchés par une crise qui sont inscrits à l'école
Accès accru aux possibilités de revenu, notamment aux emplois et à la mise sur pied de micro et de petites entreprises, particulièrement pour les femmes, les hommes et les jeunes qui sont vulnérables et marginalisés	Pourcentage de femmes, d'hommes et de jeunes économiquement actifs

Points saillants de la planification

L'ACDI concentre ses activités dans quatre États fragiles et collectivités touchées par des crises : Haïti, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, ainsi que la Cisjordanie et la bande de Gaza. Dans chaque cas, les objectifs des programmes sont étroitement liés aux objectifs de politique étrangère du Canada concernant la stabilité et la sécurité régionales et mondiales.

De plus, l'ACDI continuera d'aider les populations touchées par l'intermédiaire d'interventions humanitaires appropriées, efficaces et en temps opportun lorsqu'il se produit des catastrophes naturelles ou des conflits. L'ACDI fournit une aide humanitaire fondée sur les besoins et adhère

aux approches préconisées dans les *Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire*⁵ reconnus internationalement.

Dans les situations d'après-crise et les zones de conflit, les programmes de l'ACDI s'efforcent de satisfaire les besoins de base afin de réduire les répercussions négatives sur la vie des personnes touchées. Les travailleurs de la santé par exemple, et plus particulièrement les sages-femmes, seront formés pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Un des objectifs prioritaires de l'Agence consiste également à réduire le plus possible l'interruption de l'éducation de base. L'ACDI participera à la création de centres d'apprentissage pour enfants non scolarisés, en particulier les filles. Comme la nutrition adéquate demeure un problème, l'Agence aidera les agriculteurs à accroître leur production, ce qui contribuera à réduire la famine.

La création d'emplois, le redémarrage de l'économie locale et le rétablissement des systèmes et des services gouvernementaux aident les États fragiles et les collectivités touchées par des crises à se relever. L'ACDI contribuera à la mise sur pied et à l'expansion de micro, petites et moyennes entreprises — surtout celles détenues par des femmes — et aidera les agriculteurs à accroître leur présence sur les marchés et à générer des revenus. L'ACDI continuera aussi de soutenir la gouvernance, les systèmes juridiques, les services commerciaux et la promotion du commerce.

Des programmes-pays précis se concentreront notamment sur les points suivants :

- En Afghanistan, l'Agence s'appuiera sur son expérience et les résultats obtenus à ce jour. L'ACDI encouragera l'autonomisation des femmes, des enfants et des jeunes par l'intermédiaire de programmes d'éducation et de santé, de promotion des droits de la personne et d'aide humanitaire.
- En Haïti, l'ACDI continuera à faire des progrès dans des domaines de développement à long terme à l'égard desquels elle a déjà pris des engagements, notamment l'éducation et la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. De plus, l'Agence se tient prête à apporter un soutien si une autre crise humanitaire survient.
- En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, l'ACDI renforcera les organismes de justice et de sécurité.
- Au Soudan du Sud, les programmes de l'ACDI font partie d'une approche pangouvernementale visant à promouvoir la stabilité et à aider ce pays à fonctionner

⁵ Il est question de ces principes à <http://www.goodhumanitariananddonorship.org/gns/principles-good-practice-ghd/overview.aspx>.

comme un État indépendant. La contribution de l'ACDI, qui inclut une aide humanitaire, permettra d'accroître la sécurité alimentaire, d'élargir la prestation de services de santé essentiels aux mères et aux enfants dans les zones géographiques ciblées et de renforcer les principaux organismes électoraux et de reddition de comptes.

À tout moment, un pays ou une région peut devenir fragile, être en crise ou vivre un changement de circonstances. L'ACDI suit l'évolution de ces situations et étudie les réponses que le Canada devrait apporter. Face à des environnements qui changent rapidement, l'ACDI doit être à la fois souple et stratégique.

Programme : Pays à faible revenu

Description de programme

Les pays à faible revenu sont aux prises avec une pauvreté omniprésente et ont une capacité institutionnelle limitée; toutefois, ils ont une gouvernance et une sécurité publique stables. De façon générale, ces pays dépendent beaucoup de l'aide internationale, manquent de résilience pour parer à un certain nombre de vulnérabilités et de chocs externes, et ont des capacités limitées pour répondre aux besoins de leurs populations au chapitre du développement humain. Ce programme comporte des mesures qui appuient un engagement à long terme se conformant aux priorités des pays pour renforcer les résultats en matière d'éducation et de santé pour les enfants et les jeunes, s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire, promouvoir une croissance économique durable et inclusive et établir les fondements d'une gouvernance efficace pour veiller à ce que les institutions des pays puissent poursuivre les résultats des programmes de développement. L'ACDI collabore avec d'autres donateurs, le secteur privé, des organisations de la société civile et des ministères des gouvernements bénéficiaires. L'engagement repose sur la stratégie et le programme de développement du gouvernement partenaire, autour desquels les donateurs coordonnent et harmonisent leurs efforts. Cela peut nécessiter la mise en commun des fonds ou d'autres formes d'approches-programmes conçues pour mieux tenir compte des priorités et des systèmes nationaux et assurer la coordination entre les donateurs et l'harmonisation des procédures.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
917 574	917 574	803 200	799 280

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
337	331	331

Résultats escomptés de programme	Indicateurs de rendement
Production agricole durable accrue par des femmes, des hommes et des jeunes touchés par la pauvreté en milieu rural	Production annuelle de biens agricoles dans les régions ciblées par l'ACDI
	Taux d'adoption par les agriculteurs (femmes et hommes) de nouvelles techniques agricoles et de nouvelles variétés de cultures dans les régions ciblées par l'ACDI
Prestation accrue de services de santé aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants de moins de cinq ans	Pourcentage de naissances vivantes assistées par un professionnel de la santé accrédité
Responsabilisation accrue des institutions publiques et civiles pour répondre aux besoins des femmes, des hommes et des enfants	Note moyenne accordée (sur une échelle de cinq points) selon les progrès réalisés vers l'atteinte de ce résultat dans les pays à faible revenu ciblés par l'ACDI

Points saillants de la planification

Ce programme vise neuf pays ciblés par l'ACDI, ainsi que des programmes régionaux et d'autres pays où la présence de l'ACDI est modeste.

L'objectif du Canada est d'aider ces pays à avancer sur la voie du développement durable et à s'affranchir du statut de pays à faible revenu pour devenir des pays à revenu intermédiaire. Certains pays deviennent progressivement des pays à revenu intermédiaire se situant dans la moyenne inférieure. Même si elle n'entraîne pas une transformation radicale, cette évolution se traduit sur le terrain par des résultats positifs et mesurables susceptibles de justifier un changement dans la stratégie future de l'ACDI.

Dans les pays à faible revenu, l'ACDI crée des emplois et augmente les revenus en élargissant le développement du secteur privé local, ce qui signifie encourager les micro, petites et moyennes entreprises, en particulier dans le secteur agricole. Dans certains pays, l'ACDI encouragera la recherche agricole et s'efforcera d'aider les petits exploitants agricoles grâce à la formation et à la promotion de techniques destinées à accroître la production et le rendement. Par exemple, le développement et la diffusion de nouvelles techniques agricoles et de nouvelles variétés de plantes permettront aux agriculteurs d'accroître leur production et leurs revenus.

L'appui de l'ACDI visant à améliorer les systèmes agricoles contribue aussi à la sécurité alimentaire en facilitant l'accès à des aliments sains, nutritifs et adéquats. En outre, l'ACDI assurera un appui, tout en contribuant à la réhabilitation des terres et des ressources en eau.

L'ACDI continuera d'appuyer l'engagement du Canada à l'égard de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants avec des investissements entre autres au Bangladesh, en Éthiopie, au Mali, au Mozambique et en Tanzanie. Les programmes viseront à répondre aux besoins fondamentaux des femmes et des enfants en matière de santé, comme l'amélioration des services de santé maternelle et la distribution de vaccins et de suppléments alimentaires pendant les premières années déterminantes de la vie d'un enfant.

En grandissant, les enfants ont besoin d'une éducation de base de qualité. L'ACDI aidera les pays à offrir ce service essentiel. Dans certains pays, les efforts viseront surtout à rejoindre des collectivités éloignées, où il est généralement difficile d'offrir une éducation de qualité.

L'ACDI considère que la participation des citoyens aux processus politiques nationaux est une étape importante vers la démocratie. C'est pourquoi l'Agence aidera les gouvernements des pays partenaires à organiser des élections libres et justes, à entreprendre une réforme du secteur public et à rendre des comptes. Elle appuiera également les activités qui permettent aux citoyens de participer plus pleinement aux affaires de leur collectivité et de leur pays.

Il est possible de consulter des plans plus détaillés des interventions de l'ACDI dans des pays à faible revenu dans le site Web de l'Agence à l'adresse suivante : <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/CAR-828145617-Q88>.

Programme : Pays à revenu intermédiaire

Description de programme

Les pays à revenu intermédiaire font face à des problèmes particuliers liés à la croissance et au développement économiques durables et inclusifs. Ces pays ont des assises économiques et sociales plus fortes et dépendent moins de l'aide que les pays à faible revenu. Toutefois, une grande partie de leur population vit encore dans la pauvreté. Souvent, ces pays sont aux prises avec de fortes disparités sur le plan de la géographie, de l'égalité entre les sexes, de l'origine ethnique ou de l'appartenance rurale ou urbaine. De plus, il y subsiste des foyers de pauvreté extrême et on y observe souvent une faible productivité, un retard au chapitre de la compétitivité, une faible responsabilisation au niveau politique et une discrimination et une marginalisation marquées. Ce programme prévoit des mesures qui mettent l'accent sur la prestation de l'assistance technique ciblée pour favoriser l'accès aux possibilités économiques en vue de créer des conditions propices à des économies locales plus concurrentielles et plus inclusives, étendre la prestation de services aux groupes marginalisés, et mettre en place des institutions démocratiques responsables.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
337 885	337 885	317 034	318 907

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
162	140	140

Résultats escomptés de programme	Indicateurs de rendement
Économies locales plus concurrentielles, particulièrement pour les micro, les petites et les moyennes entreprises et celles qui sont dirigées par des femmes dans les milieux plus pauvres	Niveau d'intégration des micro, des petites et des moyennes entreprises dans les marchés locaux et régionaux par pays
Accès accru à une éducation de qualité pour les enfants (filles et garçons) et les jeunes marginalisés, particulièrement ceux vivant en régions éloignées	Taux net de scolarité primaire pour les deux sexes
Renforcement de la participation citoyenne pour maintenir les progrès sociaux et économiques	Note moyenne accordée (sur une échelle de cinq points) selon les progrès réalisés vers l'atteinte de ce résultat dans les pays à revenu intermédiaire ciblés par l'ACDI

Points saillants de la planification

Ce programme vise sept pays ciblés par l'ACDI, ainsi qu'un programme régional et d'autres pays où la présence de l'ACDI est modeste. La plupart des investissements de ce programme visent à favoriser la croissance économique durable.

Les programmes de l'ACDI soutiennent des initiatives comme la formation pour les petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes, l'amélioration de l'accès à des services d'épargne et de crédit, de la formation professionnelle et de gestion d'entreprise pour les jeunes, ainsi que la réforme des réglementations afin d'encourager la croissance des entreprises et d'améliorer la gestion des ressources naturelles.

L'ACDI aidera les gouvernements à offrir un accès à des services sociaux de base. Les programmes porteront notamment sur l'amélioration de la qualité de l'éducation de base et se concentreront sur l'accès pour les filles et les enfants marginalisés.

L'ACDI aidera de plus en plus les gouvernements des pays partenaires à renforcer le secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises, par l'intermédiaire d'une meilleure réglementation gouvernementale, de formation ciblée et d'un meilleur accès au crédit. L'ACDI participera à la création de partenariats entre les collectivités, les organisations non

gouvernementales et le secteur privé afin d'accroître le bien-être économique des collectivités qui vivent à proximité des mines et d'autres activités extractives.

Il est possible de consulter des plans plus détaillés des interventions de l'ACDI dans des pays à revenu intermédiaire dans le site Web de l'Agence à l'adresse suivante : <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/CAR-828145617-Q88>.

Programme : Engagement à l'échelle mondiale et politiques stratégiques

Description de programme

L'atteinte de résultats en matière de développement international requiert l'exercice d'un leadership pour influencer sur les investissements et l'orientation des politiques mondiales par l'intermédiaire de partenaires internationaux de façon à faire valoir les intérêts et les valeurs du Canada. Les organisations multilatérales et internationales ainsi que les initiatives mondiales s'attaquent à des problèmes mondiaux (p. ex. les maladies infectieuses) et fournissent un mécanisme de gouvernance dans des domaines tels que l'aide humanitaire. Elles offrent également une tribune pour l'établissement du programme mondial de développement. De plus, elles permettent de profiter d'économies d'échelle et de gamme et elles offrent des compétences et des capacités considérables sur le terrain. Les activités réalisées dans le cadre de ce programme visent à obtenir des résultats concrets en orientant les politiques et les programmes des partenaires des institutions multilatérales et internationales dans l'ensemble du monde et en investissant dans ceux-ci. Ces activités traduisent également une volonté de créer des partenariats efficaces et d'exercer une influence pour façonner la politique de développement international au Canada et à l'échelle du monde afin de promouvoir les objectifs de développement et d'aide humanitaire du Canada.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
955 136	955 136	978 073	982 118

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
223	223	223

Résultats escomptés de programme	Indicateurs de rendement
Efficacité accrue de la coopération canadienne de développement en collaborant avec des organisations multilatérales et internationales, et en investissant dans celles-ci, en vue de résoudre les défis humanitaires et de développement	Progrès en matière de sécurité alimentaire mondiale, de santé, d'éducation et du taux d'emploi dans les pays en développement
Habilité accrue à promouvoir les priorités du Canada en matière de développement au Canada et dans le monde	Preuve de l'influence du Canada (p. ex. Sommets du G8, CAD de l'OCDE, médias) à façonner le programme d'action en matière de développement international
	Cohérence entre les politiques sur l'aide et les autres politiques (p. ex. politique étrangère, défense, environnement et immigration)

Points saillants de la planification

La participation de l'ACDI aux organisations multilatérales et internationales accroît l'efficacité des investissements que le Canada consacre à la lutte contre la pauvreté partout dans le monde. Bien des problèmes mondiaux pressants sont d'une telle ampleur qu'un pays ne peut les résoudre à lui seul. Ces problèmes ont un impact sur le bien-être, la sécurité et la prospérité de tous les pays et nécessitent la mobilisation de la communauté internationale et la mise en commun de ses ressources par l'intermédiaire d'organisations multilatérales ou dans le cadre d'initiatives mondiales. En travaillant étroitement avec ces partenaires, l'ACDI peut réagir rapidement aux crises humanitaires et aux défis mondiaux de développement.

La collaboration de l'ACDI avec des organisations multilatérales, des initiatives mondiales et d'autres pays donateurs se traduit par des économies d'échelle et de gamme qui permettent à l'Agence de mettre en commun ses ressources avec celles d'autres intervenants, de combiner le savoir-faire des secteurs et des pays, et d'étendre la portée de sa lutte contre la pauvreté et de son aide humanitaire. Les organisations multilatérales et mondiales contribuent également à établir des normes internationales et faire connaître les pratiques exemplaires.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, par exemple, les programmes bilatéraux et multilatéraux de l'ACDI ont contribué à la Nouvelle Alliance du G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition, qui vise à établir des nouveaux partenariats novateurs pour favoriser la

transformation agricole, améliorer la nutrition et stimuler une croissance économique durable.⁶ L'Agence poursuivra ce travail dans le cadre du Sommet du G8 de 2013, où la sécurité alimentaire devrait être à nouveau à l'ordre du jour. Le Canada travaillera aussi étroitement avec ses homologues du G20 sur les questions de sécurité alimentaire. L'Agence continuera d'assurer le leadership canadien dans le cadre du Mouvement de renforcement de la nutrition afin de lutter contre la dénutrition à l'échelle de la planète qui cause chaque année 2,6 millions de décès évitables chez les enfants.

Le travail de l'ACDI pour promouvoir une croissance économique durable aide les pays en développement à créer des conditions propices pour mettre à la disposition des entreprises des capitaux à investir dans l'emploi, pour établir des liens entre les entreprises et les marchés et pour encourager l'investissement, l'innovation et le commerce. En 2013, l'ACDI collaborera avec des partenaires internationaux clés comme le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les banques régionales de développement pour atteindre ces objectifs. Consciente de l'importance de l'industrie extractive pour la croissance économique dans de nombreux pays en développement, l'ACDI continuera de travailler avec des initiatives multilatérales clés comme l'Initiative pour la transparence dans les industries d'extraction.⁷ L'ACDI prendra également part aux discussions du G8 sur la transparence dans l'industrie extractive.

Pour ce qui est de la santé maternelle et infantile, l'ACDI continuera de concentrer ses efforts sur l'atteinte de résultats concrets par le biais de ses stratégies-pays, notamment en mettant en œuvre des recommandations de la Commission d'information et de responsabilisation pour la santé de la femme et de l'enfant des Nations Unies. De plus, l'ACDI apportera son appui au groupe H4+⁸, qui cherche d'abord et avant tout à appuyer les pays où les taux de mortalité des mères, des nouveau-nés et des enfants sont les plus élevés pour accélérer les progrès en sauvant la vie des femmes et des nouveau-nés et en améliorant leur état de santé. L'ACDI maintiendra également son appui de longue date à des organisations telles que le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

L'Agence participera aussi aux efforts des Nations Unies visant la création d'un cadre de développement international à l'échéance, en 2015, des Objectifs du Millénaire pour le

⁶ Le PM annonce de l'aide pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique, <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?category=1&featureId=6&pageId=26&id=4806>

⁷ Initiative pour la transparence dans les industries d'extraction, <http://eiti.org/fr>.

⁸ Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque mondiale, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) et ONU Femmes, <http://www.everywomaneverychild.org/resources/h4>.

développement, et s'efforcera d'atteindre les objectifs du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement.

Au cours de la prochaine année, l'ACDI poursuivra ses efforts en vue d'accroître l'efficacité de ses programmes multilatéraux. Pour ce faire, elle mettra en œuvre la Stratégie sur l'efficacité de l'aide multilatérale de l'Agence et des stratégies institutionnelles connexes et augmentera la visibilité des résultats obtenus par le biais ses investissements multilatéraux et mondiaux.⁹

Grâce à sa collaboration stratégique bilatérale avec d'autres pays donateurs et leurs organismes de développement, l'ACDI peut échanger des connaissances et des pratiques exemplaires, harmoniser ses orientations stratégiques et réduire ses coûts de transaction liés à la prestation et à la gestion du développement, ce qui lui permet d'obtenir de meilleurs résultats de développement. L'Agence continuera à enrichir ses relations avec des donateurs traditionnels comme l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni, et elle cherchera également à élargir ses partenariats avec des économies émergentes qui jouent un rôle de plus en plus important dans la prestation d'une aide internationale et le financement du développement. Nos partenariats assureront une coopération plus efficace et mieux coordonnée et permettront à l'ACDI d'avoir une influence et une portée accrues et d'obtenir des résultats de développement qu'elle ne pourrait, dans d'autres circonstances, atteindre. Cette approche va dans le sens des principes de l'efficacité, endossés par la communauté internationale dans le cadre du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Busan, en Corée, en 2011.

L'ACDI a déjà fait des progrès importants à cet égard. Depuis 2011, l'Agence a formalisé quatre protocoles d'entente sur la coopération au développement avec les gouvernements du Brésil, de l'Australie, de la Corée du Sud et, plus récemment, d'Israël. Ces protocoles d'entente expriment l'engagement mutuel de s'attaquer aux défis mondiaux et urgents du développement et d'améliorer la coopération dans des domaines d'intérêt commun. En 2013-2014, l'Agence mettra l'accent sur l'élaboration de plans de travail axés sur l'action pour mettre en œuvre ces protocoles d'entente de façon à maximiser leur impact.

⁹ Les principaux partenaires multilatéraux de l'ACDI, <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/ANN-112151658-RSN>.

Programme : Engagement des Canadiens à l'égard du développement

Description de programme

L'ACDI obtient des résultats de développement en mettant en œuvre des initiatives efficaces axées sur des buts précis qui tirent parti du savoir-faire, des réseaux et des possibilités mis à la disposition des organisations canadiennes. L'ACDI cherche également à élargir la participation des Canadiens au développement international en appuyant les activités d'éducation et de sensibilisation. Ce programme nécessite un co-investissement dans des propositions de développement à impact élevé qui sont conformes aux priorités de développement du Canada. Au moyen d'appels de propositions, l'ACDI sélectionne les organisations canadiennes comme des organisations de la société civile, des établissements d'enseignement et des associations professionnelles qui peuvent le mieux mener à bien les objectifs de développement du Canada. Pour leur part, les organisations canadiennes travaillent avec leurs homologues du pays partenaire en vue d'obtenir des résultats de développement sur le terrain.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
267 942	267 942	268 590	254 079

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
114	114	114

Résultats escomptés de programme	Indicateurs de rendement
Prestation améliorée des services de santé et d'éducation aux femmes, aux hommes et aux enfants (filles et garçons) marginalisés	Notes accordées (sur une échelle de cinq points) à 15-20 initiatives qui illustrent comment les partenaires canadiens ont appuyé la transformation de la prestation de services de base dans les collectivités mal desservies

Accès accru aux possibilités de revenu, y compris aux moyens de subsistance en milieu rural pour les femmes, les hommes et les jeunes touchés par la pauvreté	Notes accordées (sur une échelle de cinq points) à 20 initiatives qui illustrent comment les partenaires canadiens ont contribué à augmenter les possibilités de revenu et les moyens de subsistance pour les femmes, les hommes et les jeunes touchés par la pauvreté en milieux ruraux et urbains
Participation accrue des Canadiens, en tant que citoyens du monde, à des initiatives de développement international	Notes accordées (sur une échelle de cinq points) à au moins 5 participants de chacune des 10 initiatives de partenaires qui illustrent la valeur de leur participation à l'égard de la croissance de leur engagement et de leur connaissance en matière de développement international

Points saillants de la planification

L'engagement du Canada en matière de développement comprend deux sous-programmes : le Programme des partenaires pour le développement et le Programme des citoyens du monde. Le premier contribue à des initiatives de développement international à impact élevé proposées par des organisations canadiennes, tandis que le deuxième favorise la participation des Canadiens au développement international. Les deux programmes renforcent les efforts canadiens en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables du monde. En 2013-2014, dans le cadre du Programme des partenaires pour le développement, l'ACDI misera sur les idées, les ressources, le savoir-faire et les réseaux d'organisations canadiennes pour réduire la pauvreté dans les pays en développement. Les Canadiens continuent de proposer un large éventail d'initiatives qui visent à améliorer la prestation des services de santé et d'éducation, à développer l'entrepreneuriat et l'emploi et à aider les gens à surmonter d'autres problèmes de développement. De telles initiatives contribuent à réduire la pauvreté, tout en renforçant les capacités locales.

La création de l'Institut canadien international pour les industries extractives et le développement illustre la volonté de mettre à profit l'excellence et le savoir-faire du Canada pour contribuer à l'atteinte d'objectifs de développement. L'Institut mettra à profit les compétences canadiennes et internationales pour aider les pays en développement à accroître leur capacité technique à mieux gérer et gouverner les industries extractives, et à en profiter. De même, il établira des relations de collaboration avec d'autres centres de renommée internationale afin de tirer profit des pratiques

exemplaires et des efforts de coordination de la gouvernance du secteur des ressources. L'Institut constitue un élément essentiel de l'engagement de l'ACDI à favoriser une croissance économique durable, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté à long terme.

En 2013-2014, dans le cadre du Programme des citoyens du monde, l'ACDI continuera d'inviter et de mobiliser les Canadiens en tant que citoyens du monde afin de les faire participer au développement international en misant sur des initiatives de sensibilisation du public, l'éducation et le savoir, ainsi que la participation des jeunes.

Le soutien de l'ACDI au Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants est un exemple de mobilisation des Canadiens. Le Réseau regroupe plus de 60 organismes canadiens œuvrant dans le domaine de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants dans les pays en développement. Le Réseau a été créé en vue d'accroître l'efficacité de ses organismes partenaires dans la prestation de programmes, de tirer parti des possibilités de collaboration et de promouvoir le partage des connaissances de façon à contribuer à respecter l'engagement du Canada en vue de réduire la mortalité maternelle et infantile.

Programme : Services internes

Description de programme

Ce programme consiste à fournir des services de soutien aux programmes de l'ACDI pour la mise en œuvre du programme d'aide du Canada. Elle englobe le soutien à la gouvernance et à la gestion, les services de gestion des ressources et les services de gestion des avoirs.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
90 112	90 112	86 754	87 305

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
694	658	658



Points saillants de la planification

L'ACDI est résolue à améliorer ses opérations de façon continue. La modernisation de ses opérations, pour accroître son efficacité, demeure une priorité pour la période de planification. L'Agence continuera à saisir les occasions de rationaliser et de normaliser davantage ses systèmes et ses procédures et d'incorporer de nouvelles exigences opérationnelles. En 2013-2014, l'Agence complétera la mise en œuvre de son nouveau processus de programmation. En utilisant ce processus opérationnel normalisé axé sur les risques pour toutes ses décisions d'investissement et tous ses programmes, l'ACDI pourra octroyer des subventions et des contributions de façon plus efficace, cohérente et rationalisée de façon à obtenir de meilleurs résultats de développement. L'ACDI devrait également accroître son efficacité en transférant davantage de fonctions sur le terrain.

L'ACDI continuera d'encourager l'excellence organisationnelle en gérant avec prudence les activités de dotation en personnel et les ressources humaines dans la foulée de la mise en œuvre du Plan d'action de 2012 pour la réduction du déficit, qui comprend notamment l'application du plan d'action de 2012-2014 résultant du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, du plan

d'action de 2012-2015 en matière de valeurs et d'éthique de l'Agence, et du nouveau processus opérationnel commun des ressources humaines du gouvernement du Canada.

Des initiatives de gestion de l'information et de technologies de l'information viendront appuyer les progrès en matière de modernisation, de décentralisation et de transparence des opérations, ainsi que de renouvellement du milieu de travail et de la main-d'œuvre. Par exemple, conformément à son engagement à l'endroit du Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert, l'ACDI améliorera la transparence de ses activités d'aide au développement en publiant davantage de données conformes aux normes de transparence internationales.

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

État consolidé prospectif des résultats de fonctionnement et de la situation financière nette du ministère			
Pour l'exercice (ayant pris fin le 31 mars)			
(en milliers de dollars)			
	Écart	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total des charges	(360 106)	3 369 212	3 729 318
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	(360 106)	3 369 212	3 729 318
Situation financière nette ministérielle	716	17 323	16 607

État consolidé prospectif de la situation financière			
Pour l'exercice (ayant pris fin le 31 mars)			
(en milliers de dollars)			
	Écart	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total des passifs nets	(96 591)	902 833	999 424
Total des actifs financiers nets	(95 022)	882 380	977 402
Dette nette ministérielle	(1 569)	20 453	22 022
Total des actifs non financiers	(2 285)	3 130	5 415
Situation financière nette ministérielle	716	17 323	16 607

États financiers prospectifs

Les états financiers prospectifs complets figurent dans le site Web de l'ACDI à l'adresse :

<http://www.acdi-cida.gc.ca/rapports>.

Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires est accessible à partir du site Web de l'ACDI : <http://www.acdi-cida.gc.ca/rpp-f>.

- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Renseignements sur d'autres types de programmes de paiements de transfert
- ▶ Écologisation des opérations gouvernementales
- ▶ Sources des revenus non disponibles
- ▶ Vérifications internes à venir
- ▶ Évaluations à venir
- ▶ Frais d'utilisation

Dépenses fiscales et rapport d'évaluation

Le système fiscal peut être utilisé pour réaliser les objectifs de politique publique par l'application de mesures particulières, telles que des taux d'imposition peu élevés, des exemptions, des déductions, des reports d'impôt et des crédits. Chaque année, le ministère des Finances publie des estimations de coûts et des projections pour ces mesures dans un document intitulé Dépenses fiscales et évaluations (<http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>). Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de l'organisation

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de l'ACDI ainsi que sur ses activités et son fonctionnement, veuillez visiter le site Web de l'Agence à <http://www.acdi-cida.gc.ca> ou communiquer avec :

Service de renseignements au public
Direction générale des communications
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage, 5^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0G4
Canada

Téléphone : 819-997-5006

Sans frais : 1-800-230-6349

Ligne pour les malentendants et les personnes ayant des difficultés
d'élocution : 819-953-5023

Sans frais: 1-800-331-5018

Télécopieur : 819-953-6088

Courriel : info@acdi-cida.gc.ca